

Élaborer et Mettre à Jour le Document Unique (DUERP)

REF : PREV.102 • Formation Sécurité au Travail • Bordeaux & Nouvelle-Aquitaine

| | | | |
|---------------------|-------------------------|--------------------------------|-------------------------------|
| Durée 14h | Effectif 1-10 | Niveau Intermédiaire | Modalité Présentiel |
|---------------------|-------------------------|--------------------------------|-------------------------------|

Objectif de la formation

Maîtriser la méthodologie d'élaboration et de mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP). Cette formation vous permettra de répondre à l'obligation légale de l'employeur tout en développant une démarche de prévention efficace adaptée à votre entreprise.

À l'issue de cette formation, vous saurez

- Comprendre le cadre réglementaire du Document Unique (obligations 2026)
- Identifier et hiérarchiser les risques professionnels de son entreprise
- Maîtriser les méthodes de cotation et d'évaluation des risques
- Rédiger un Document Unique conforme et opérationnel sur cas pratique fil rouge
- Intégrer les risques psychosociaux (RPS) dans la démarche d'évaluation
- Élaborer un plan d'action de prévention priorisé et le PAPRI Pact
- Organiser la revue annuelle et la mise à jour du DUERP avec DUPrev'

Public cible

- Responsables sécurité et préventeurs
- Chefs d'entreprise et dirigeants
- Responsables RH
- Membres du CSE / CSSCT
- Référénts santé-sécurité
- Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter afin d'évaluer les besoins

Prérequis

- Aucun prérequis technique nécessaire
- Accessible aux personnes en situation de handicap

Programme détaillé

Jour 1 : Cadre réglementaire & méthodologie d'identification des risques

Cadre réglementaire du DUERP

- Obligations légales de l'employeur (Code du travail, art. L.4121-1 à L.4121-5 et R.4121-1)
- Évolutions réglementaires 2026 : dépôt dématérialisé, conservation 40 ans
- Loi anti-fraudes 2026 : amende portée à 4 000 € par salarié
- Articulation avec le PAPRI Pact (entreprises ≥ 50 salariés)
- Responsabilité civile et pénale de l'employeur, faute inexcusable

Méthodologie d'identification des risques

- Définition et découpage des unités de travail
- Techniques de repérage des dangers (observation, entretiens, analyse documentaire)
- Analyse des situations de travail réelles vs prescrites
- Intégration approfondie des risques psychosociaux (RPS) : stress, harcèlement, charge mentale
- Prise en compte des risques émergents (télétravail, polyexposition chimique)

Atelier J1 — Cartographie des risques sur cas fil rouge

- Choix du cas pratique (entreprise du stagiaire ou cas type sectoriel)
- Construction des unités de travail
- Inventaire des dangers et situations dangereuses
- Restitution intermédiaire en fin de J1

Jour 2 : Cotation, plan d'action & outillage numérique

Cotation et hiérarchisation des risques

- Méthodes de cotation (probabilité, gravité, fréquence, maîtrise)
- Construction de la matrice F × G adaptée à son entreprise
- Critères d'évaluation du niveau de risque brut et résiduel
- Priorisation des actions de prévention selon les 9 principes généraux

Plan d'action & PAPRI Pact

- Élaboration du programme annuel de prévention (PAPRI Pact)
- Définition des mesures correctives, responsables, échéances, budget
- Planification et suivi des actions (indicateurs, tableau de bord)
- Communication, affichage obligatoire et consultation du CSE

Atelier J2 — Rédaction DUERP avec DUPrev' + revue annuelle

- Démonstration et prise en main de l'application DUPrev'
- Finalisation du DUERP sur le cas fil rouge avec cotation et plan d'action
- Organisation de la revue annuelle et déclencheurs de mise à jour
- Registre des accidents bénins et articulation avec le DUERP

Moyens pédagogiques

Supports fournis

- Support de cours illustré
- Modèles de DUERP
- Fiches pratiques d'identification des risques
- Accès gratuit à DUPrev' offert

Méthodes

- Apports théoriques (30%)
- Études de cas / atelier fil rouge (50%)
- Travaux de groupe et échanges (20%)

Matériel requis

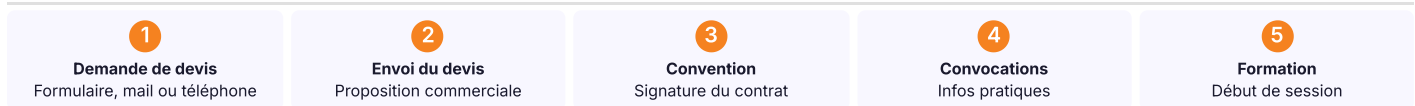
- Vidéoprojecteur
- Études de cas réels
- Tableaux de cotation

Équipe pédagogique

Stéphane - Formateur DUERP — ex-responsable QHSE coopérative viticole (12 ans)

Stéphane a piloté pendant 12 ans la fonction QHSE d'une coopérative viticole de l'entre-deux-mers avant de basculer en formation en 2022. Il est formateur INRS DUERP et membre du réseau prévention MSA Gironde depuis 2018. Son approche privilégie une immersion pratique maximale sur des trames exploitables dès le retour en entreprise : cartographie des unités de travail, cotation fréquence x gravité, PAPRIACT, intégration des RPS et prise en main de DUPrev'.

Parcours d'accès à la formation



Indicateurs de résultats

| | | | |
|---------------------------------|-------------------------------|------------------------------|--------------------------------|
| Stagiaires formés 25+ | Satisfaction 9.4/10 | Taux réussite 100% | Délai accès 14 jours |
|---------------------------------|-------------------------------|------------------------------|--------------------------------|

Contact & Inscription

FJ Prévention - Organisme de formation certifié Qualiopi

Email : contact@fjprevention.fr | Tél : 06 75 18 79 76 | Site : www.fjprevention.fr

Financement : OPCO, Plan de formation